



Fédération des Services Publics
Mairie de TOULOUSE
Syndicat CGT

18 rue St Rémésy 31000 TOULOUSE
secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr
06 58 83 80 06 / 05 62 27 63 80



Des milliards pour le patronat, 25 ans de misère pour les agents publics !

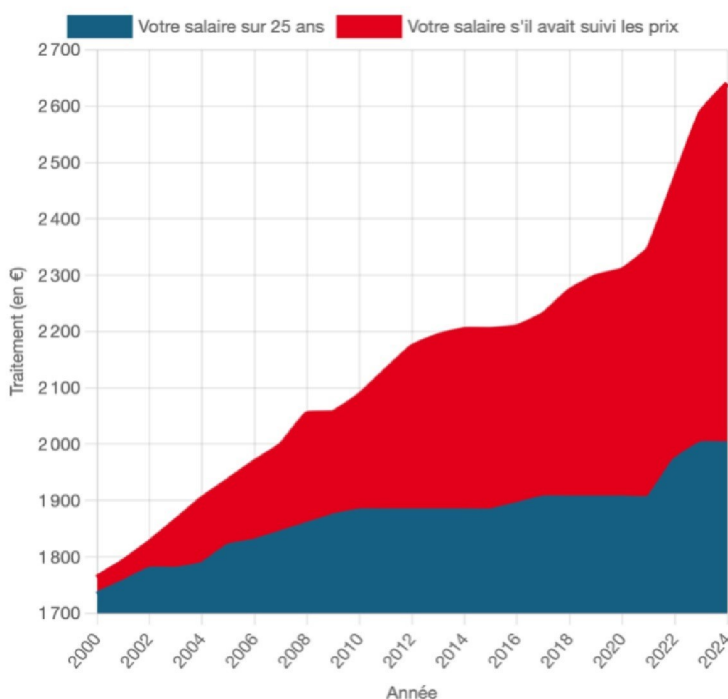
Pour une augmentation générale des salaires !

Indexation des salaires sur l'inflation

! Cela fait maintenant **plus de 25 ans** que la situation salariale et la reconnaissance des qualifications dans la fonction publique se sont fortement dégradées. Le décrochage de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation est l'élément principal de cette situation. Les différents gouvernements n'ont jamais revalorisé à la hauteur le point d'indice alors que nos conditions de travail se dégradent et que notre volume de travail n'a cessé d'augmenter à l'image des profits du patronat !

Alors que nos salaires stagnent, la vie devient de plus en plus chère: essences, inflation, prix de l'énergie.... C'est encore une fois nous qui payons les retombées des guerres impérialistes tandis qu'à l'image de Total, le grand patronat fait des profits sur les guerres ! La situation de vie du quotidien devient intenable pour les agents, c'est pour ça que pour nous, il est plus qu'**urgent de mettre fin au blocage de nos rémunérations par le gouvernement et de revendiquer une augmentation générale de nos salaires indexée sur l'inflation !**

25 ans de décrochage continu



SIMULATEUR CGT



La CGT propose de porter immédiatement **le point d'indice de la fonction publique à 6 €, et de mettre en place l'indexation des salaires sur l'inflation**, ce qui permettrait de rattraper la plus grande partie de notre perte de pouvoir d'achat depuis 25 ans et de ne plus être les victimes de l'inflation qui risque de s'aggraver. Cela porterait **le début de la grille de la fonction publique à 2 200 € bruts** soit une augmentation de 400 euros, ce qui constitue aujourd'hui le minimum pour vivre décemment !

La CGT porte ces revendications et se mobilise partout dans le pays pour les faire aboutir. Elles sont urgentes et sont aujourd'hui vitales vu le contexte national et international.

Même si certaines mesures dépendent du niveau national, **nous pouvons agir localement face au Maire de Toulouse** pour améliorer concrètement nos conditions de vies en luttant pour :

- **Avancements et promotions équitables, fondés sur les qualifications et l'expérience**
- **Gestion transparente et juste des primes et indemnités**
- **Titularisation de tous les contractuels pour mettre fin à la précarité et la fin des temps non complets imposés**
- **Égalité et justice pour toutes et tous, quel que soit le statut, le contrat ou le temps de travail**

Le point à 6 €, ça veut dire :

	Indice majoré	Traitement brut actuel	Avec le point à 6 €
Pour un Adjoint Technique au 1er échelon	366	1 801,74 €	2 196,00 €
Pour un Adjoint Administratif principal (2e cl.) au 5ème échelon	374	1 841,12 €	2 244,00 €
Pour une ATSEM principale (1e cl.) au 6ème échelon	408	2 008,49 €	2 448,00 €
Pour un Agent de Maîtrise au 10ème échelon	421	2 072,49 €	2 526,00 €
Pour une Auxiliaire de Puériculture au 8ème échelon	444	2 185,71 €	2 664,00 €
Pour un Rédacteur principal (2e cl.) au 8ème échelon	457	2 249,71 €	2 742,00 €

	Indice majoré	Traitement brut actuel	Avec le point à 6 €
Pour un Adjoint Technique Territorial au 1er échelon	366	1 801,74 €	2 196,00 €
Pour un Agent des Services Hospitaliers (cl. Sup.) au 5ème échelon	374	1 841,12 €	2 244,00 €
Pour un Agent Administratif Principal (1e cl.-DGFIP) au 6ème échelon	408	2 008,49 €	2 448,00 €
Pour un Agent de Maîtrise Territorial au 10ème échelon	421	2 072,49 €	2 526,00 €
Pour un Contrôleur des Finances (2e cl.) au 9ème échelon	436	2 145,12 €	2 616,00 €
Pour un Professeur des écoles au 3ème échelon	453	2 230,02 €	2 718,00 €

